



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 6 de l'ordre du jour provisoire

### Quinzième session ordinaire

Rome, 19-23 janvier 2015

## ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

### TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1 - 3
II. Raison d'être et contenu du Rapport.....	4 - 6
III. Activités préparatoires en vue de l'élaboration du Rapport.....	7 - 8
IV. Calendrier et besoins financiers .....	9
V. Indications que la Commission est invitée à donner .....	10

*Annexe I:* Liste indicative révisée des études thématiques de référence proposées

*Annexe II:* Calendrier révisé de l'élaboration du Rapport

*Annexe III:* Coûts estimatifs de l'élaboration du Rapport

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mm170f

## I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), dès sa onzième session ordinaire, a reconnu le caractère hautement prioritaire d'une amélioration de la collecte et du partage des informations sur les ressources génétiques aquatiques et inscrit l'élaboration du rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport) dans son Programme de travail pluriannuel<sup>1</sup>. À ses treizième et quatorzième sessions ordinaires, la Commission s'est attachée en particulier à définir la portée du Rapport, décidant que:

*«le rapport concernerait uniquement les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées relevant des juridictions nationales. En outre, les pays ont été invités à fournir une liste, classée par espèces, des ressources génétiques aquatiques présentant une importance au niveau national dans le secteur de la pêche de capture et relevant de leur juridiction nationale.»<sup>2</sup>*

2. À sa dernière session, la Commission est convenue de la structure du Rapport<sup>3</sup> et a demandé à la FAO de mettre au point le projet de Directives relatives à l'élaboration des rapports nationaux en vue de la rédaction du rapport sur *l'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (*Draft Guidelines for the Preparation of Country Reports for The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture*) et de réduire le nombre d'études thématiques en établissant un ordre de priorité conformément au champ d'action convenu et en se concentrant sur la question essentielle qu'est la diversité génétique<sup>4</sup>. La Commission a appelé les pays à participer au processus en rédigeant des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques et à renforcer les systèmes d'information qui s'y rapportent.

3. Le présent document fait le point sur le texte révisé des Directives et sur l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport. On trouvera des informations concernant le Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et la création éventuelle d'un groupe de travail technique intergouvernemental spécial sur les ressources génétiques aquatiques, relevant de la Commission, dans le document relatif à la création du groupe de travail technique<sup>5</sup>.

## II. RAISON D'ÊTRE ET CONTENU DU RAPPORT

4. Malgré le rôle crucial que jouent les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées de par leur contribution à la sécurité alimentaire mondiale et à l'assurance de moyens d'existence durables, les informations relatives aux ressources génétiques aquatiques sont souvent fragmentaires et généralement incomplètes. Les données sur l'aquaculture qui sont communiquées à la FAO demeurent très lacunaires et l'on relève de nombreuses carences dans la caractérisation des variations génétiques aquatiques aux niveaux inférieurs à celui des espèces<sup>6</sup>.

5. Du fait du manque de données, d'informations et d'outils normalisés, il est difficile de cerner avec précision l'état et les tendances des ressources génétiques aquatiques. Pourtant, on s'accorde à reconnaître qu'il sera de plus en plus important de disposer d'informations sur les ressources génétiques pour favoriser la production durable de l'aquaculture. On dispose d'un volume croissant d'informations sur les ressources génétiques en aquaculture et sur les stocks et espèces cryptiques présentant des traits génétiques distincts et, parallèlement, les besoins en informations aux fins de la gestion rationnelle des ressources ne cessent d'augmenter. Dans le même temps, il convient de tenir compte des difficultés techniques et financières liées à la collecte d'informations sur la diversité génétique et de la charge supplémentaire que cette tâche représente pour les pays en développement, dont les capacités sont souvent exploitées au

<sup>1</sup> CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 60 et Annexe E.

<sup>2</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 76.

<sup>3</sup> CGRFA-12/13/Rapport, Annexe H.

<sup>4</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 79.

<sup>5</sup> CGRFA-15/15/18.

<sup>6</sup> CGRFA-13/11/Inf.14.

maximum. Il faut également élaborer et appliquer des procédures claires en matière de développement durable.

6. L'amélioration des connaissances sur l'état des espèces aquatiques d'élevage et des espèces sauvages apparentées et les tendances relatives à leur utilisation et à leur préservation favorisera l'élaboration de politiques, de plans et de régimes de gestion de ces ressources essentielles plus complets et plus fiables. Au vu de la disparition et de la dégradation de certains habitats et populations aquatiques, qui se traduisent par un appauvrissement des ressources génétiques aquatiques, de l'évolution des conditions environnementales et économiques et des progrès réalisés dans le domaine des biotechnologies, le Rapport, qui reposera sur les pays, permettra d'évaluer l'état et les tendances des espèces aquatiques d'élevage et des espèces sauvages apparentées. De nouvelles possibilités de nature à renforcer la contribution des ressources génétiques aquatiques à la sécurité alimentaire et au développement rural se présenteront vraisemblablement à l'avenir, à mesure de l'amélioration des connaissances sur leurs utilisations actuelles et potentielles. Enfin, la préparation du Rapport aidera les décideurs nationaux à mieux cerner les besoins et les priorités en matière de préservation et d'utilisation durable des ressources et contribuera à mieux les sensibiliser.

### III. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT

7. Plusieurs des activités récemment entreprises par la FAO au titre de son Programme ordinaire contribuent à l'établissement du Rapport. C'est le cas notamment de la préparation du rapport sur la *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*<sup>7</sup>; de la collecte et l'analyse de données et d'informations nationales sur la production et la valeur de la pêche et de l'aquaculture; et de la mise en place et l'actualisation des systèmes d'information et des bases de données sur les pêches et l'aquaculture (fiches d'information sur les espèces aquatiques, fiches d'information sur les espèces aquatiques cultivées; vue générale du secteur national des pêches; vue générale du secteur aquacole national; vue générale de la législation nationale sur l'aquaculture; système de contrôle des ressources halieutiques; et base de données sur les espèces aquatiques introduites).

8. Depuis la dernière session de la Commission, la FAO a engagé les initiatives suivantes qui contribuent directement à la préparation du Rapport:

- révision et traduction dans toutes les langues des Nations Unies des Directives relatives à l'élaboration des rapports nationaux en vue de la rédaction du rapport sur l'*État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>8</sup>, ainsi que du questionnaire correspondant, conformément au contenu du Rapport tel qu'il a été convenu par la Commission;
- établissement de l'ordre de priorité des études thématiques de référence à réaliser aux fins de l'élaboration du Rapport, comme demandé par la Commission (voir Annexe I);
- initiatives visant à mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires à l'élaboration du Rapport; et
- appui au Projet de coopération technique sur l'utilisation et le développement responsables des ressources génétiques aquatiques en Europe centrale et orientale (TCP/RER/3401).

<sup>7</sup>FAO, 2012. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Rome, FAO. 241p.

<sup>8</sup>CGRFA-15/15/Inf.27.

#### **IV. CALENDRIER ET BESOINS FINANCIERS**

9. La Commission souhaitera peut-être étudier le calendrier révisé de l'élaboration du Rapport, tel qu'il figure à l'Annexe II du présent document, ainsi que l'estimation des coûts présentée à l'Annexe III.

#### **V. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER**

10. La Commission souhaitera peut-être:

- i) étudier le calendrier révisé de l'élaboration du Rapport, tel qu'il figure à l'Annexe II;
- ii) examiner les coûts estimatifs présentés à l'Annexe III;
- iii) examiner et rectifier, le cas échéant, la liste indicative révisée des études thématiques de référence proposées;
- iv) demander à la FAO, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, de poursuivre ses activités préparatoires en vue de l'élaboration du Rapport;
- v) appeler les pays à participer au processus en rédigeant des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques et à renforcer les systèmes d'information qui s'y rapportent;
- vi) inviter les donateurs à apporter leur concours à l'élaboration du Rapport; et
- vii) inviter les parties prenantes concernées à apporter leur concours à l'élaboration du Rapport, notamment en communiquant des rapports à la FAO.

**ANNEXE I**  
**LISTE INDICATIVE RÉVISÉE DES ÉTUDES THÉMATIQUES DE RÉFÉRENCE PROPOSÉES**

<i>Sujet</i>	<i>Justification</i>
<b>1 Prise en compte de la diversité génétique et de ses indicateurs dans les statistiques et suivi des espèces aquatiques d'élevage et des espèces sauvages apparentées</b>	Les statistiques sur la production et la valeur de la production des espèces aquatiques d'élevage et des espèces sauvages apparentées sont le plus souvent ventilées par espèces ou par peuplements et, dans certains cas, les espèces prises en compte ne sont même pas identifiées. Pour assurer la gestion des stocks de poissons, la traçabilité du poisson et des produits de la mer, le suivi et le développement d'une aquaculture responsable, il faut gérer la diversité génétique des espèces exploitées en lien avec la production. Les gestionnaires des ressources et les acteurs du développement sont de plus en plus souvent appelés à définir des indicateurs relatifs à l'état des ressources génétiques aquatiques. Avec de meilleures données de production, il sera possible d'élaborer des indicateurs à des fins de suivi et d'évaluation.
<b>2 Biotechnologies et génomique en aquaculture</b>	Dans le domaine de l'aquaculture, on fait de plus en plus appel aux biotechnologies et à la recherche appliquée en génomique pour domestiquer les espèces, intensifier la production et améliorer la gestion et la traçabilité des poissons et des produits de la pêche dans la chaîne d'approvisionnement. Les avancées des biotechnologies sont bien souvent plus rapides que l'élaboration des politiques et des dispositifs réglementaires ou que la sensibilisation des consommateurs. Il est donc essentiel de tirer parti des biotechnologies à des fins bénéfiques, en veillant à la biosécurité, grâce au principe de précaution et à des mesures rigoureuses de gestion des risques, et en s'attachant à bien comprendre les points de vue des consommateurs.
<b>3 Ressources génétiques des algues marines et des macrophytes d'eau douce cultivés</b>	La culture d'algues marines et de macrophytes d'eau douce pour la production de produits chimiques utilisés dans l'agroalimentaire et d'autres secteurs et de produits alimentaires destinés à la consommation humaine directe est le premier secteur d'activité aquacole dans le monde. Les ressources génétiques de ces plantes aquatiques importantes doivent être prises en compte dans un rapport sur l'état des ressources mondiales, car elles ont souvent été exclues d'autres rapports.
<b>4 Ressources génétiques des micro-organismes utilisés ou potentiellement utilisables en aquaculture</b>	Les bactéries, les cyanobactéries, les microalgues et les champignons font l'objet d'une culture extensive et sont utilisés comme aliments en aquaculture. Les bactéries probiotiques sont utilisées pour améliorer la croissance et la santé des poissons. Nombre d'espèces et de souches de microalgues sont conservées <i>ex situ</i> dans des collections de cultures. Les ressources génétiques de ces micro-organismes importants pour l'alimentation et l'agriculture doivent être traitées dans un rapport sur l'état des ressources mondiales.

## ANNEXE II

## CALENDRIER RÉVISÉ DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT

<b>2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO, par sa Lettre circulaire C/FI-38, informe les gouvernements que la Commission a demandé que soit nommé un agent de liaison national chargé de préparer un <i>Rapport national sur l'état des ressources génétiques aquatiques</i>.</li> <li>• La FAO prépare une analyse des politiques relatives aux ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture.</li> </ul>
<b>2013</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission décide que le rapport sur l'<i>État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i> portera uniquement sur les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées relevant des juridictions nationales. En outre, les pays sont invités à fournir une liste, classée par espèces, des ressources génétiques aquatiques présentant une importance au niveau national dans le secteur de la pêche de capture et relevant de leur juridiction nationale.</li> <li>• La Commission prie les pays de préparer des rapports nationaux sur les ressources génétiques aquatiques, en se fondant sur les Directives formulées à cette fin, et de renforcer leurs systèmes d'information sur ces ressources.</li> <li>• La Commission invite les parties prenantes concernées à participer à la préparation du Rapport, notamment en adressant des rapports à la FAO.</li> </ul>
<b>2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO met au point et distribue les Directives relatives à l'élaboration des rapports nationaux en vue de la rédaction du rapport sur l'<i>État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (Draft Guidelines for the Preparation of Country Reports for The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture)</i>.</li> <li>• La FAO supervise la réalisation des études thématiques de référence, en veillant notamment à ce qu'elles fassent l'objet d'examens collégiaux.</li> </ul>
<b>2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays commencent à élaborer les rapports nationaux, par le biais de leur agent de liaison national pour les ressources génétiques aquatiques et avec l'aide de la FAO, en s'appuyant au besoin sur des réseaux et des ateliers régionaux.</li> <li>• Date limite d'envoi des rapports nationaux et autres rapports établis par les parties prenantes concernées: décembre 2015</li> <li>• Présentation d'un rapport intérimaire à la Commission à sa quinzième session ordinaire.</li> </ul>
<b>2016/17</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La FAO établit un premier projet de Rapport pour le mois de juin 2016 au plus tard.</li> <li>• Examen du premier projet de Rapport par le groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, s'il a été établi.</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le premier projet de Rapport est remis à la Commission à sa seizième session ordinaire.</li> <li>• La Commission lance l'élaboration d'éléments liés au <i>Code de conduite pour une pêche responsable</i> visant à maintenir une base génétique large et à assurer l'utilisation durable et la préservation des ressources génétiques aquatiques.</li> </ul>
<b>2018/19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des éléments liés au <i>Code de conduite pour une pêche responsable</i> et des outils connexes permettant d'évaluer leur mise en œuvre mis au point en vue de la dix-neuvième session ordinaire de la Commission.</li> </ul>
<b>2022/23</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de la mise en œuvre des éléments pertinents du <i>Code de conduite pour une pêche responsable</i> mis au point en vue de la dix-neuvième session ordinaire de la Commission.</li> </ul>

**ANNEXE III**  
**COÛTS ESTIMATIFS DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT**

Poste de dépense	Montant (USD)	Base de calcul	Objet et notes
Dépenses de personnel	600 000	Un fonctionnaire de classe P3/P4 sur 30 mois (600 000 USD), assisté de deux cadres associés	Pôle de coordination du processus préparatoire
Réunions régionales de préparation des rapports de pays destinés notamment à définir les besoins et les priorités communs, y compris consultations de parties prenantes	500 000	5 réunions, à raison de 100 000 USD/réunion	Appui à l'établissement des rapports nationaux, y compris l'organisation de consultations et d'ateliers nationaux
Réunions et ateliers d'experts	200 000	4 réunions/services de consultants, à raison de 50 000 USD/réunion	Appui à la réalisation des études thématiques et d'autres documents de référence en vue de l'établissement du Rapport
Rédaction finale et mise en page	60 000	Montage/mise en page	Rédaction finale du projet de Rapport et mise en page
<b>Total partiel</b>	<b>1 360 000</b>		
Frais de gestion du projet	176 800	13%	
<b>Total</b>	<b>1 536 800</b>		